

Année du microcrédit

Reconnaissance n'est pas consécration

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2005 Année internationale du microcrédit, afin de saluer la contribution du microcrédit à l'allègement de la pauvreté. Durant cette année, Défis Sud consacre une rubrique aux débats qui entourent le domaine de la microfinance. Divers acteurs concernés seront invités à s'exprimer. Une édition spéciale est prévue en octobre. Les formes que revêt le microcrédit, outil de la microfinance, sont variées et ses conceptions théoriques sont multiples. Pourquoi le microcrédit est-il à la mode ? Parce qu'il concilie responsabilité et implication des populations locales, rentabilité économique et développement ? Afin d'inaugurer cette nouvelle rubrique, nous avons posé la question à Marc Labie, auteur en 1999 d'un livre incontournable : « La Microfinance en Questions »⁽¹⁾.

DS Le microcrédit doit-il servir à atteindre les objectifs de développement du millénaire ? C'est ce que l'on entend parfois dans les discours prononcés à l'occasion de l'année internationale qui lui est consacré ?

Marc Labie : Il faut déjà distinguer entre microcrédit et microfinance. Le second concept, qui peut également inclure de l'épargne, des assurances et des services de transferts de fonds, n'est déjà pas certain d'emporter la palme de la lutte contre la pauvreté. Alors, si le microcrédit a un rôle à jouer dans la lutte contre la pauvreté, il ne faut pas l'exagérer. Récemment, le rapport du professeur Jeffrey Sachs, intitulé « Projet du Millénaire »⁽²⁾ a bien fait ressortir que si l'on veut un impact majeur concernant la plus grande pauvreté, il faut d'abord cibler des choses très simples et très concrètes en matière de santé et d'éducation. Quand on parle de microcrédit, c'est un outil qui a certaines qualités utiles à « une certaine lutte contre une certaine pauvreté ». Il ne faudrait pas que les feux de l'actualité liés à cette année du microcrédit donnent l'impression qu'il s'agit

d'une recette miracle. Il faut se rendre compte de l'ordre de grandeur dont on parle. Certaines études avancent le nombre de 30 millions de personnes clientes de la « microfinance institutionnelle » (NDLR. organisée, que ce soit par des banques, des coopératives, des ONG, des compagnies d'assurance, etc.). Le marché de la microfinance correspond peut-être à 500 millions de personnes... Bon, ce sont des chiffres discutables, mais qui indiquent au moins que par rapport à l'ampleur de la pauvreté à travers le monde (plus d'un milliard d'humains), le microcrédit n'est qu'un outil parmi d'autres, dont l'impact bénéficiera à certains types de populations.

Marc Labie :
« Le crédit de l'activité en zone rurale est vital, mais il pose encore de très gros problèmes. »

Ceci étant, je crois qu'il y a quand même des mérites à cette année du microcrédit. D'une part, le microcrédit, et la microfinance en général, ont acquis une reconnaissance dans les milieux académiques ainsi qu'auprès des organisations internationales. Avoir un événement qui permet de clarifier les enjeux et les outils est très utile. Dans le cas de la Belgique, il faut reconnaître que c'est grâce à l'année du microcrédit que fut lancée

Un entretien avec Marc Labie

(Chargé de cours à la faculté Warocqué de l'Université de Mons-Hainaut, auteur de « La Microfinance en Questions »).

(1) Editions Luc Pire, Fondation pour les générations futures, 1999. Marc Labie a également coordonné un numéro de "Mondes en développement" sur la microfinance, n° 126 - Tome 32 - 2004. De Boeck.

(2) UN Millennium Project 2005. Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals. Overview. United Nations Development Programme, 2005.

Le microcrédit à SOS Faim

Pour SOS Faim, le microcrédit n'est pas un effet de mode. L'essentiel est bien le partenaire, pour lequel le microcrédit constitue l'outil de son propre développement. La rentabilité des activités économiques ainsi créées permet en effet aux partenaires d'améliorer leurs conditions de vie, mais surtout d'accroître leur autonomie économique, celle-ci conduisant progressivement à une réelle prise de responsabilité politique et sociale. Dans cette optique, SOS Faim publie régulièrement des focus sur des projets de microfinance, appelés « Zoom Microfinance ». Depuis près de 15 ans, SOS Faim soutient des programmes de microfinance (épargne-crédit, fonds de garanties, fonds de crédits,...) et, au fil du temps, une expérience s'est accumulée. Chaque numéro de "Zoom microfinance", rédigé par SOS Faim Belgique et Luxembourg, s'efforce de partir d'une expérience concrète pour poser des questions de fond, ouvrir des débats sur la microfinance appliquée au développement de communautés du Sud.

► Plus d'infos : www.sosfaim.be

une plate-forme de la microfinance où des responsables d'ONG, des universitaires et des membres des différentes agences de coopération officielles se rencontrent et discutent. De là à croire, qu'une fois arrivé au bout de l'année 2005, la microfinance

sera profondément bouleversée ou que son impact en matière de lutte contre la pauvreté aura augmenté, je crois qu'il faut être lucide et veiller à ce que la reconnaissance ne devienne pas une consécration.

DS A entendre d'autres discours, on se demande si certains clients du microcrédit doivent prouver qu'ils sont capables de rembourser pour avoir accès à la santé, à l'éducation ? Est-ce caricatural ou faut-il tirer la sonnette d'alarme ?

ML : La sonnette d'alarme mérite d'être activée. On sait que la pauvreté est un phénomène

multidimensionnel, plus en rapport avec l'accès à certaines ressources qu'avec un niveau de revenus. Il est exagéré de prétendre qu'en développant une activité de microfinance, les gens vont générer plus de revenus et donc augmenter

automatiquement l'accès aux services de santé et d'éducation. Ce discours reste néanmoins présent dans beaucoup d'institutions de microfinance. L'argumentaire n'est pas totalement faux, puisque effectivement, on peut trouver certains types de populations qui, ayant la possibilité de générer plus de revenus grâce à la microfinance, vont probablement les utiliser pour des besoins plus fondamentaux tels que la santé et l'éducation. La logique ne réside pas dans la création/accumulation de richesses et l'augmentation du revenu, mais tout simplement dans le fait qu'en améliorant la structure de financement des gens, on libère des moyens qu'ils peuvent alors utiliser à autre chose. En disant cela, on semble avoir une vision très minimaliste de l'impact réel pour les personnes concernées. Mais cet impact peut être tout à fait fondamental.

DS Dans certains pays, il n'y a pas de politique publique d'éducation. Donc, en attendant, si la microfinance permet à certaines familles d'envoyer leurs enfants à l'école, on ne va quand même pas cracher dans la soupe ?

ML : Il me semble. Mais ne présentons pas ce pragmatisme comme une alternative à des politiques d'éducation et de santé. Là, je crois qu'il faut être clair. D'autant plus que parmi les populations les plus pauvres beaucoup n'auront pas la possibilité de développer un projet productif et ne pourront donc pas être financées par de la microfinance, ou en tout cas par l'essentiel des organisations de microfinance existant aujourd'hui. Il peut y avoir des exceptions.

DS Les grands de ce monde vantent la microfinance. Signe qu'ils ont vu que ça marche ?

ML : Est-ce qu'on peut faire un bilan global du secteur en disant ça fonctionne ou pas ? On peut



En Inde : camp de fortune sous publicité assurant fortune à bon taux. Photo : Reporters.

montrer, dans différents endroits du monde, des organisations qui, ayant appliqué les acquis de ces 20 dernières années en matière de produits, de méthodologie, de fonctionnement interne et de contrôle, parviennent à fournir de manière récurrente et stable des sources de financement à des personnes exclues des circuits traditionnels. Grâce à ces organisations, elles ont un accès facilité, de meilleure qualité et moins cher à de l'argent qui leur permettra de développer leur activité.

DS Et avec un taux de remboursement... ?

ML : Avec un taux de remboursement convaincant, lorsque tout est correctement géré. Ceci étant dit, il faut se rendre compte que les meilleures organisations de microfinance du monde ne sont pas capables à elles seules de résoudre le problème de la pauvreté et ne sont même pas en mesure de fournir du financement à tous les types de populations susceptibles d'en avoir besoin. Il faut comprendre qu'il y a encore énormément de besoins, y compris en matière de financement, qui ne sont pas rencontrés et pour lesquels il n'existe pas encore de méthodologie qui donne entière satisfaction. Un domaine extrêmement classique et vital, pour lequel les retards restent importants, est le crédit agricole. Le crédit de l'activité en zone rurale pose toujours de très gros problèmes.

DS Il n'y a pas d'échecs de la microfinance ?

ML : Il y a aussi des échecs importants, bien sûr et il y en aura encore. A ma connaissance, personne ne s'est lancé dans une évaluation générale. La microfinance dans sa version actuelle date des années 80. Si on la compare aux initiatives des décennies 60 et 70, les réalisations des 20 dernières années constituent une nette amélioration. On peut toujours être critique et il y a des raisons de l'être sur certains points car des échecs importants ont eu lieu. Mais il y a aussi toute une série d'endroits dans le monde où des millions de gens ont accès à des services financiers leur permettant de développer leur activité dans de meilleures conditions que ce qui existait préalablement.

DS Si la microfinance devient une grosse machine, n'y aura-t-il pas un danger de perte de sens ?

ML : Dans des schémas de type institutions à pratique commerciale, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas envisager des organisations de très grande taille puisque, finalement, entre le client micro-entrepreneur et l'institution se tisse une relation de client à organisation de service. Ce schéma-là permet des économies

d'échelle qui doivent pouvoir se répercuter dans le taux d'intérêt qui sera appliqué au client. Et il n'y a donc pas, à mon avis, véritablement de raisons pour privilégier le « *small is beautiful* » à tout prix. Par contre, lorsqu'on se trouve face à des coopératives, il faut savoir comment maintenir l'implication des membres dans des structures de grande taille. Des groupes bancaires belges ont commencé avec des structures coopératives. Evidemment, c'était une autre époque, mais le parallélisme n'est pas tout à fait dénué d'intérêt. Néanmoins, l'accent mis sur des organisations de type bancaire, sur des institutions financières ou sur des ONG transformées en institutions régulées, ne doit pas nous mener à sous-estimer l'ampleur du mouvement coopératif. Malgré des faiblesses structurelles, le mouvement coopératif est très bien représenté à l'échelle de la planète.

DS Donc, si je vous comprends, vous dites oui au microcrédit, à la microfinance, mais pas de manière unidimensionnelle.

ML : C'est là que se situe l'enjeu : faire comprendre qu'il y a une multiplicité d'organisations, de schémas. Qu'il n'existe pas un modèle, une solution unique qui devrait être appliquée partout. Durant les années 90, la mode était systématiquement en faveur de mécanismes de commercialisation pure et simple de la microfinance. Aujourd'hui, les personnes qui sont véritablement impliquées dans le secteur acceptent qu'il existe différentes manières d'aborder la microfinance, en fonction des objectifs. Si on parle de microfinance en terme de petits crédits de courte durée pour des activités productrices de revenus qui se font dans des zones à forte densité de population, il est clair qu'il est possible de répondre à ce type de besoins à travers des organisations à pratique commerciale. Il y a de nombreux exemples qui le démontrent. Par contre, à tel ou tel endroit, on peut marquer la différence dans le développement des populations locales en fournissant un autre type de produit financier (de la micro-assurance, du crédit agricole, du crédit de long terme). L'essentiel des institutions de microfinance ne travaillent pas dans les zones où l'on rencontre les personnes les plus défavorisées, ainsi que dans les régions à faible densité de population, où il faut essayer de nouvelles méthodologies, ... Dans ces circonstances là, on peut se demander si des subventions et des appuis qui ne suivent pas une logique commerciale, ne trouvent pas leur sens ? S'il y a eu progrès, c'est dans l'acceptation par certains, pas par tous, d'une multiplicité de schémas en fonction d'une multiplicité d'objectifs.

La microfinance doit-elle s'ouvrir à l'Internet ? L'avis de Marc Lable :

« Si on veut discuter technologie, qu'il s'agisse d'informatiser des portefeuilles de client, d'envoyer les agents de crédit voir les personnes avec des ordinateurs de poche, de faire des transferts d'informations ou de promouvoir des recherches d'informations via Internet, je pense qu'il faut poser la question de l'arbitrage entre ce que ça coûte et ce que ça rapporte. Lorsqu'il y a moyen d'obtenir des économies sur les coûts de transaction grâce au recours à la technologie, le coût opérationnel d'une institution baisse, permet une meilleure gestion et augmente l'offre de financement aux micro-entrepreneurs, à un taux moins élevé. Ceci étant dit, ce n'est pas parce qu'on utilise des ordinateurs qu'on a forcément une organisation moderne et qui fonctionne bien. Une organisation fonctionne bien si elle suit des principes sains, a une structure claire, respecte des procédures. Il est toujours bon de le rappeler même quand c'est de l'ordre de l'évidence.